



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 026



1^{re} SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 26 avril 2012

Président

L'honorable Rob Moore

Comité permanent du patrimoine canadien

Le jeudi 26 avril 2012

•(1105)

[Traduction]

Le président (L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC)): Bonjour à tous. Nous allons commencer notre dernière réunion portant sur l'étude du 150^e anniversaire du Canada.

Nous souhaitons la bienvenue à tous nos invités. Nous avons une longue liste d'invités aujourd'hui: la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, le Musée des Abénakis, Parcs Canada, le Musée amérindien de Mashteuiatsh, Exporail et le Canadian Museum of Rail Travel.

Soyez les bienvenus. Nous sommes très enthousiasmés par cette étude étant donné que nous allons célébrer le 150^e anniversaire du Canada. Vous avez tous été invités pour faire connaître votre point de vue unique sur la façon dont nous devrions célébrer cet anniversaire. Nous sommes impatients de voir le rapport du comité qui sera fondé sur les témoignages que nous entendons.

Les règles du comité veulent que chaque groupe dispose de 10 minutes pour faire un exposé. Une fois que tous les groupes auront pris la parole, nous passerons aux questions et réponses.

Nous allons respecter l'ordre prévu dans l'ordre du jour; nous allons donc commencer par la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Mme Marie-France Kenny (présidente, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada): Bonjour.

À en juger par le groupe de témoins qui comparaissent aujourd'hui devant vous, je dirais que vous avez gardé le meilleur pour la fin.

[Français]

Merci beaucoup, monsieur le président, messieurs et mesdames les députés.

Je m'appelle Marie-France Kenny. Je suis présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. Je suis accompagnée de Serge Quinty, notre directeur des communications.

Je tiens d'abord à vous remercier de nous avoir invités. Nous sommes ici aujourd'hui au nom des 2,5 millions de citoyens et citoyennes de langue française vivant dans neuf provinces et trois territoires, dans les communautés francophones et acadienne du Canada.

Je voudrais commencer ma présentation en vous parlant de nous. Les communautés francophones et acadienne du Canada sont les descendants des Acadiens et des Acadiennes qui ont fondé Port-Royal en 1604, des Métis et des francophones qui ont créé la province du Manitoba en 1870 et des colons qui ont défriché les terres du Nord de l'Ontario au début du XX^e siècle, des pionniers qui ont fondé Maillardville en Colombie-Britannique, en 1909. Ce sont des gens qui sont présents depuis longtemps dans chaque province, dans chaque territoire.

Mais les communautés francophones et acadienne, ce sont aussi des centaines de milliers de francophones issus de l'immigration, des individus, des familles qui ont choisi Halifax, Toronto ou Edmonton comme lieu pour vivre en français et contribuer à notre enrichissement collectif.

Ce sont aussi tous ces Canadiens et Canadiennes de langue maternelle anglaise qui ont choisi le français par amour pour la langue, pour ceux et celles qui la parlent et pour les possibilités qu'elle offre. Je fais référence, par exemple, à tous ces parents déterminés à ce que leurs enfants reçoivent une éducation en français.

Nos communautés font donc partie intégrante du passé, du présent et de l'avenir du Canada, un pays que nous avons contribué à bâtir et à l'essor duquel nous participons toujours de mille et une façons.

C'est dans cette perspective que nous voulons participer aux célébrations du 150^e anniversaire du Canada. C'est l'occasion de célébrer aussi ce que nous sommes et ce que nous apportons à notre pays. Nous avons une histoire à raconter, à partager. C'est justement une vision de partage, d'échange et de dialogue que nous voulons mettre en avant pour 2017.

Vous le savez comme moi, le Canada a beaucoup changé depuis le centenaire de 1967. Les deux grands principes qui ont le plus transformé notre pays sont sûrement la dualité linguistique et le multiculturalisme. Nos communautés en savent quelque chose. Si elles ont plus que jamais les leviers pour assurer leur propre développement, c'est en bonne partie grâce à la Charte canadienne des droits et libertés et à la Loi sur les langues officielles.

Et la diversité croissante de la société canadienne, nous la vivons aussi chez nous. En 2006, 13 p. 100 de la population de nos communautés provenait de l'immigration. C'est pour cette raison que nous parlons maintenant d'une francophonie ouverte qui inclut tous ceux et celles qui choisissent de vivre en français, peu importe leur langue maternelle ou leur origine.

Vous ne serez donc pas surpris d'entendre que nous souscrivons entièrement à l'idée que les célébrations du 150^e anniversaire doivent inclure à la fois les Canadiens de langue anglaise et ceux de langue française, les Métis, les Premières nations, ainsi que les néo-Canadiens et les communautés ethnoculturelles. À notre avis, il est important qu'on se donne comme objectif pour ces célébrations de chercher et de saisir toutes les occasions de resserrer les liens entre toutes les composantes de ce que nous appelons le Canada.

En effet, si la dualité linguistique et la diversité culturelle sont aujourd'hui largement reconnues par les Canadiens et les Canadiennes comme des valeurs qui définissent notre pays et notre société, les occasions de dialogue et d'échange entre les différentes communautés demeurent limitées. On a souvent l'impression que la société canadienne est composée de groupes qui, à cause des distances ou encore des différences de contexte, n'ont pas l'occasion de se parler et de se comprendre.

Lorsque nous avons célébré le centenaire du Canada en 1967, nous n'avions pas uniquement le passé à l'esprit, mais aussi l'avenir. Il faut aborder le 150^e anniversaire de la même façon. Se fixer comme objectif de redonner aux Canadiens et aux Canadiennes le goût de se connaître et d'avancer comme un « nous » collectif, c'est assurer l'avenir de notre pays dans un siècle où le cumul des minorités deviendra la nouvelle majorité. C'est montrer au monde entier comment on peut réaliser l'unité dans la diversité. Qu'on puisse dire qu'en 2017 toutes les composantes de la société canadienne auront pris le temps de se connaître, de se parler, de se reconnaître comme concitoyens, tout en se respectant dans leur spécificité, c'est non seulement souhaitable, mais infiniment utile pour l'essor d'un pays comme le nôtre.

Pour nous, les communautés francophones et acadienne, cela signifierait qu'on cesserait enfin de nous voir uniquement comme des minorités, pour nous voir plutôt comme des citoyens. Cela signifierait également qu'on comprendrait une fois pour toutes que les citoyens de langue française et ceux de langue anglaise sont égaux en ce qui a trait à leurs droits linguistiques, et que cette égalité bénéficie au Canada tout entier.

Nous verrions d'un très bon œil que le gouvernement du Canada joue un rôle de leadership à l'occasion du 150^e anniversaire et qu'il appuie des activités qui créeront des occasions de dialogue entre les différentes composantes de la société canadienne. La FCFA est prête à collaborer pour la création de ces occasions de dialogue. Nous avons quelques idées, des concepts clés à vous présenter à cet égard.

Tout d'abord, puisque nous parlons d'avenir, il nous semble essentiel de miser sur des activités qui encourageront le dialogue et les échanges chez les jeunes. Nos communautés comptent de nombreuses histoires à succès à cet égard. Je pense aux nombreuses éditions des Jeux de la francophonie canadienne. Je sais combien les jeunes qui y ont participé, qui ont eu l'occasion de vivre cette expérience intense avec d'autres jeunes de langue française, en sont ressortis motivés et fiers d'être francophones. Je pense au Parlement jeunesse pancanadien organisé annuellement par la Fédération de la jeunesse canadienne-française avec des jeunes de partout au pays. Ces activités ont connu un succès remarquable et pourraient servir de modèle à des initiatives élargies qui rassembleraient des jeunes provenant des différentes composantes de la société canadienne.

Par ailleurs, il importe que les initiatives d'échange et de dialogue ne soient pas lancées qu'à l'échelle nationale. Elles devraient toucher les gens dans toutes les régions du pays et à l'échelle locale, là où l'expérience canadienne est la plus vivante et la plus originale. Quant à ces échanges, qui peuvent s'effectuer autant entre les écoles qu'entre des organismes oeuvrant dans un même secteur ou des groupes de citoyens, nous devrions miser, selon nous, non pas sur une vision folklorique de l'autre, mais plutôt sur les atouts et les savoir-faire de l'autre, sur qui nous sommes aujourd'hui. Le tourisme, la culture, le patrimoine et le développement économique nous semblent être des avenues prometteuses.

Enfin, puisque nous parlons de l'importance d'une compréhension commune de qui nous sommes, on ne pourrait passer sous silence le

fait qu'au Canada, les perspectives de l'histoire de notre société varient d'une région à l'autre, d'une communauté à l'autre. De grands événements, comme l'arrivée de Champlain à Port-Royal à Québec, les contacts avec les Premières nations, l'arrivée des colons britanniques au XVIII^e siècle, l'ouverture de l'Ouest canadien ou la création des premiers établissements dans l'Arctique, sont racontés différemment par les Canadiens de langue anglaise, les Québécois, les communautés francophones et acadienne et les Premières nations. Il nous semble que le 150^e anniversaire du Canada serait une belle occasion de créer un manuel d'histoire rassemblant plusieurs perspectives, qui pourrait être offert aux écoles dans tout le pays. Ce manuel serait rédigé par un comité dont feraient partie des experts provenant des différentes composantes de la société canadienne.

Bien entendu, comme nous l'avons fait valoir pour les Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver, il est absolument essentiel que la dualité linguistique du Canada soit mise en valeur dans toutes les activités du 150^e anniversaire appuyées par le gouvernement fédéral. Cela signifie notamment l'inclusion de clauses linguistiques dans toutes les ententes de transfert avec les provinces et territoires pour des événements dans le cadre de ces célébrations. Cela implique également que les cérémonies de tous les événements financés par le gouvernement du Canada se déroulent dans les deux langues officielles.

Enfin, à la lumière des défis que nous avons connus en ce qui a trait à l'affichage de l'Anneau olympique de Richmond, il importe que des mesures soient prises pour que tous les legs physiques du 150^e anniversaire comportent un affichage dans les deux langues officielles.

Je terminerais en formulant une recommandation concrète à ce comité en vue du rapport qu'il produira à la fin de cette étude. Vous avez entendu une grande variété d'idées et de visions provenant de divers intervenants. Il est clair qu'il y a un appétit pour que le 150^e anniversaire du Canada soit souligné en grand, de manière inclusive, positive et rassembleuse, avec des legs concrets. Maintenant, c'est une prise de leadership claire qu'il faut pour s'assurer que tout cela deviendra réalité.

En ce moment, il n'existe toujours pas de coordination centrale qui permette d'imprimer une vision claire du 150^e anniversaire. Pourtant, 2017 est dans cinq ans seulement. C'est pourquoi nous recommandons la création d'une commission qui serait chargée de coordonner, pour le gouvernement du Canada, les préparatifs des célébrations du 150^e anniversaire, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et la société civile canadienne. Cette commission devrait être inclusive et comprendre notamment des représentants des communautés de langue française à l'extérieur du Québec. D'ailleurs, lorsque le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, l'honorable James Moore, a comparu devant vous, il a été question de consultations et de tables rondes avec les Premières nations afin de déterminer de quelle manière elles souhaitent célébrer le 150^e anniversaire du Canada. Nous trouvons cette idée très pertinente, mais il serait important que de telles consultations soient également menées auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

• (1115)

[Traduction]

Je vous remercie et je serai heureuse de répondre à vos questions dans les deux langues officielles.

Merci.

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de Mme Bélanger.

[Français]

Mme Michelle Bélanger (directrice générale, Musée des Abénakis): Monsieur le président et honorables membres du comité, bonjour.

Je ferai ma présentation en français.

Je veux tout d'abord vous remercier de m'avoir invitée à participer à la séance d'aujourd'hui. Je suis ici en tant que muséologue et directrice générale du Musée des Abénakis, premier musée autochtone du Québec, fondé en 1965, situé dans la réserve indienne d'Odanak, dans la petite région du Centre-du-Québec. Je tiens également à mentionner que je suis la première directrice non autochtone de ce premier musée autochtone, depuis sa fondation. Je voudrais vous faire part de quelques observations et commentaires quant au rôle des institutions muséales de petite taille dans les célébrations du 150^e anniversaire du Canada et aux façons à envisager pour faciliter leur participation à cet événement très important.

Mais tout d'abord, permettez-moi de vous présenter le Musée des Abénakis, institution muséale de petite taille semblable à la majorité des 2 000 membres de l'Association des musées canadiens. Privé et administré par la Société historique d'Odanak, un organisme à but non lucratif indépendant du Conseil de bande d'Odanak, le Musée des Abénakis est situé au coeur d'une petite communauté autochtone de 400 membres. Nous accueillons annuellement 7 000 visiteurs, provenant à 90 p. 100 des différentes régions du Québec et du Canada.

Le Musée des Abénakis assure la conservation et la transmission aux générations futures du savoir, du savoir-faire et des traditions de la nation abénakise. Sa mission première est d'engager et de développer un dialogue viable et constructif entre la culture abénakise et les membres de la communauté, ainsi qu'entre la culture autochtone et ses visiteurs.

Le Musée des Abénakis s'intéresse également au vécu et aux réalisations des autres nations autochtones du Québec et du Canada, et se donne également pour mandat de mettre en valeur les créations des artistes contemporains autochtones. Le musée emploie cinq personnes à temps complet, dont trois Abénakis de la communauté. En période estivale, divers programmes d'aide à l'employabilité, comme Jeunesse Canada au travail, nous permettent d'embaucher des employés surnuméraires, en majorité membres de la Première nation des Abénakis.

Le Musée compte une vingtaine de bénévoles qui participent à nos activités culturelles et de financement, ainsi que 150 membres.

Nos collections se composent de près de 8 000 objets archéologiques, ethnologiques, et oeuvres d'art. Un programme triennal d'agrandissement et de rénovation, entrepris en 2003, a permis de nous doter de réserves muséales aux normes assurant une conservation optimale des artefacts ainsi que des aires d'exposition supplémentaires.

Le Musée des Abénakis est l'une des 123 institutions muséales québécoises reconnues et soutenues par le ministère de la Culture, de la Communication et de la Condition féminine du gouvernement du Québec. Ainsi, nous recevons une aide récurrente au fonctionnement qui représente 24 p. 100 de nos revenus totaux. Ce montant, le même depuis plus de 20 ans, est insuffisant pour assurer le fonctionnement de l'institution. Nos autres sources de revenus sont les droits d'entrée, les ventes de la boutique, des dons ainsi que diverses subventions

gouvernementales fédérales et provinciales pour réaliser des projets ponctuels.

Ainsi, en 2011, une contribution de 198 000 \$ de Patrimoine canadien dans le cadre du Programme d'aide aux musées, volet Patrimoine autochtone, nous était accordée pour réaliser un important projet de recherche archéologique intitulé Fort d'Odanak: le passé revisité. Il s'agit d'un projet triennal qui a pour but de localiser un village fortifié construit en 1704 et de mieux documenter l'occupation du territoire à la période des premiers contacts. Au terme du projet, nous partagerons avec les Canadiens le résultat de ces recherches grâce à divers programmes de mise en valeur: une exposition semi-permanente et une virtuelle, ainsi que des programmes éducatifs et culturels. Sans cette généreuse contribution de Patrimoine canadien, un pan important de l'histoire canadienne ne pourrait être partagé.

D'autres projets d'envergure nationale ont également été possibles grâce à l'aide financière de Patrimoine canadien: deux expositions virtuelles dans le cadre du programme Histoires de chez nous et un projet de numérisation et de documentation de nos collections.

Bien que nos revenus soient en progression depuis trois ans, il nous sera impossible de participer aux commémorations pour souligner les 150 ans du Canada sans une aide financière de Patrimoine canadien. Un programme de financement devra donc être créé spécialement pour les musées pour cette occasion. Les critères d'admissibilité devront tenir compte des institutions de toutes tailles et pourraient être semblables à ceux du programme Jours fériés, célébrations et commémorations. L'appel de projets devra se faire dès 2013 puisque certaines initiatives nécessiteront une longue période de planification et d'exécution. Pour inciter un plus grand nombre de Canadiens à prendre part aux festivités, ce programme de financement devrait favoriser les institutions qui encouragent l'engagement des membres de leur communauté locale dans leur projet. Voici donc quelques suggestions de projets.

● (1120)

Le Musée des Abénakis est membre de plusieurs associations muséales, tant canadiennes que québécoises, dont vous avez eu le plaisir de recevoir des représentants ici: l'Association des musées canadiens, la Société des musées québécois et Médiat-Muse, qui est un regroupement de musées et centres d'exposition de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Le mandat de Médiat-Muse est de coordonner et d'assurer le déploiement d'une offre de services et d'activités aux institutions d'une même région. Un exemple de ce mandat est la réalisation, aux quatre ans, d'une exposition territoriale à thématique commune. Durant une année, la trentaine d'institutions présente des expositions temporaires reliées à la thématique choisie. Chaque membre est responsable de la réalisation et de la présentation de son exposition. Médiat-Muse promeut l'ensemble des expositions présentées grâce à des subventions et du financement privé. Il serait opportun d'accorder du financement à de tels regroupements qui pourraient s'occuper de la promotion des activités de commémoration de 2017 dans une région donnée. La force du réseau dans le domaine culturel est très importante et permet le rayonnement des petites institutions qui n'en ont pas les moyens.

Internet et les médias sociaux peuvent également jouer un rôle très important pour la diffusion de contenu historique de qualité et permettre à tous de découvrir les collections des musées canadiens. Un programme comme Histoires de chez nous permettrait à de petites institutions de développer des expositions virtuelles pouvant être consultées par une très grande majorité de Canadiens. Ces expositions requièrent peu de ressources financières et matérielles à développer et pourraient être à la portée des petits musées. Patrimoine canadien pourrait réaliser une campagne publicitaire pancanadienne pour promouvoir ces expositions. Des applications pour téléphones intelligents permettant de découvrir les collections des musées canadiens ou de courtes capsules historiques intéresseraient les publics plus jeunes. Un modèle unique développé par le Réseau canadien d'information sur le patrimoine pourrait être disponible pour l'ensemble des institutions muséales, et ces dernières seraient responsables de développer le contenu informatif. Il s'agit d'une solution accessible à tous.

Une autre idée à considérer est la mise en commun d'expertise. Des institutions d'État, fédérales et provinciales, pourraient s'associer à de petits musées pour développer des expositions satellites. Par exemple, le Musée canadien des civilisations présenterait une exposition sur les Premières nations à partir d'objets des collections de musées autochtones partout au Canada. Ces derniers offriraient à leurs visiteurs une version plus petite et locale de l'exposition présentée à Gatineau. Cela permettrait la circulation des collections d'un bout à l'autre du pays, favorisant ainsi la découverte du riche patrimoine autochtone.

Enfin, une plus grande accessibilité à la circulation des expositions itinérantes devrait être envisagée. Les coûts de location et de transport de ces productions sont très élevés et empêchent nos visiteurs de découvrir des collections extraordinaires. Les critères d'admissibilité au programme Fonds des expositions itinérantes devront être assouplis.

En terminant, je tiens à souligner que le 150^e anniversaire du Canada n'est pas nécessairement un événement que souhaitent célébrer les Premières nations. Je ne suis porte-parole ni des Abénakis ni d'aucune autre Première nation, mais d'un point de vue historique, la création du Canada a mené, en 1876, à l'adoption de la Loi sur les Indiens, qui est toujours en vigueur aujourd'hui. Peu importe les programmes développés par Patrimoine canadien pour les événements commémoratifs de 2017, la thématique des festivités à privilégier est, toujours selon moi, la diversité culturelle du Canada. Les Premières nations devront raconter leur histoire, une histoire non censurée, une histoire plus que millénaire en ce vaste territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada. C'est cette histoire, ce savoir et ce savoir-faire que nous racontons à nos visiteurs chaque jour.

Je remercie sincèrement chacun d'entre vous de m'avoir invitée à ce comité. J'espère sincèrement que Patrimoine canadien permettra à tous les musées, peu importe leur taille, de prendre part aux festivités de 2017.

C'est avec un immense plaisir que je répondrai à vos questions.

• (1125)

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous allons maintenant attendre Parcs Canada.

[Français]

Mme Carol Sheedy (vice-présidente, Opérations, Est du Canada, Agence Parcs Canada): Bonjour à tous.

Je suis vice-présidente des opérations pour l'Est du Canada, à Parcs Canada. Il s'agit des opérations de l'Ontario, du Québec et des Maritimes. C'est avec grand plaisir que je vous adresse la parole aujourd'hui. Je vous remercie de m'avoir offert cette occasion.

[Traduction]

Mon collègue, Andrew Campbell, a eu le plaisir récemment de donner au comité de l'information sur Parcs Canada et de partager avec vous les stratégies et les programmes clés des célébrations de notre centenaire. Je crois qu'il vaut la peine de souligner, encore une fois, les trois stratégies clés du centenaire de Parcs Canada puisque ces stratégies ont fait leurs preuves et qu'elles nous serviront de nouveau lorsque nous planifierons la route vers 2017 de Parcs Canada.

Ces stratégies consistent, premièrement, à laisser un héritage composé d'améliorations durables, dont le renouvellement de l'infrastructure touristique et du patrimoine bâti; à maximiser les répercussions en obtenant la participation des partenaires, dans les médias, parmi nos intervenants et à l'échelle de l'administration fédérale; et enfin, à stimuler l'ensemble de la population canadienne, y compris nos employés partout au pays.

Il semblerait aussi que ces stratégies pourraient être appliquées au 150^e anniversaire du Canada. Avec cette idée en tête, plutôt que de répéter d'autres informations ayant fait l'objet de vos discussions précédentes, j'aimerais me concentrer sur la demande de votre comité visant à obtenir des détails sur les lieux historiques nationaux du Canal-de-Lachine, du Commerce-de-la-Fourrière-à-Lachine et du Fort-Chambly, ainsi qu'à votre demande de partager d'autres expériences antérieures relatives aux célébrations de Parcs Canada.

Commençons avec nos expériences relatives aux célébrations du 400^e anniversaire de la Ville de Québec.

[Français]

Pour l'Agence Parcs Canada, les préparatifs des célébrations du 400^e anniversaire ont été entamés dès 2001. En 2005, le gouvernement fédéral a annoncé un investissement de 104 millions de dollars désigné pour l'anniversaire, incluant 24 millions de dollars venant de Parcs Canada pour l'aménagement d'Espace 400^e dans le Vieux-Port. Espace 400^e deviendra le point focal des fêtes du 400^e anniversaire de Québec.

Dans leur ensemble, les fêtes ont été saluées comme un énorme succès de foule et d'estime. L'année 2008 s'est soldée par des chiffres records en matière de retombées économiques et médiatiques. On estime à 8 millions le nombre total de participants aux 290 activités et festivités. Outre les retombées économiques, il est important de noter que les fêtes ont eu comme conséquence le développement de nouveaux produits. Je mentionnerai seulement le Moulin à images et les Jardins écologiques, qui continuent à être présentés dans le Vieux-Port de Québec. Aussi, un grand nombre de partenaires se sont engagés dans les événements. Ces partenaires ont fourni un soutien financier supplémentaire et leur offre a eu un effet multiplicateur en ce qui concerne le marketing.

Il y a des interprétations contradictoires quant aux conséquences des fêtes du 400^e. Dans certaines instances, des intervenants touristiques attribuent le lent départ de la saison touristique estivale de 2008 au déplacement de touristes vers Québec plutôt que vers les autres régions du Québec. D'autres, par contre, soulignent que les voyageurs étrangers qui viennent à ce moment-là visiter Québec en profitent pour faire du tourisme dans le reste du Québec, notamment en Estrie.

•(1130)

[Traduction]

Tournons-nous maintenant vers l'avenir. Lors de votre réunion avec mon collègue, Andrew Campbell, le comité s'est informé des plans et des possibilités prévus par Parcs Canada pour les célébrations de 2017 dans la grande région de Montréal. Vous avez demandé en particulier des détails sur les lieux historiques nationaux du Canal-de-Lachine, du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine et du Fort-Chambly, et des possibilités de miser sur les actifs de Parcs Canada dans ces endroits.

Situé en Montérégie, à moins de 30 kilomètres du centre-ville de Montréal, le Fort-Chambly est visité par plus de 100 000 personnes par année. Il est l'un des sites de Parcs Canada les plus fréquentés et les plus connus au Québec. Le Fort-Chambly et le Canal-de-Lachine sont bien positionnés pour faire une contribution importante à la stratégie fédérale en matière de tourisme. Avec des partenaires régionaux autant publics que privés, le Fort-Chambly a modifié, au cours de la dernière année, sa façon de voir l'expérience du visiteur. Sortant des sentiers battus, le nouveau concept consiste à offrir un éventail de possibilités d'expériences, tout en ciblant différents types de voyageurs

Voici certaines des modifications que nous envisageons: des salles du Fort-Chambly seront transformées afin de permettre de vivre des expériences gastronomiques et des activités expérientielles ou virtuelles; la cour intérieure pourrait se transformer pour offrir des productions musicales; l'enveloppe extérieure du Fort pourrait servir en soirée pour des projections cinématographiques; finalement, le parc extérieur et les bâtiments connexes pourraient être revalorisés pour devenir un lieu de rencontre et une plate-forme d'activités culturelles durant les fêtes du 150^e anniversaire.

En revalorisant l'expérience du visiteur au Fort-Chambly, une nouvelle clientèle prioritaire de Parcs Canada — un nouvel auditoire que nous ciblerons au cours des 10 prochaines années, c'est-à-dire les jeunes familles et les adultes urbains —, se sentira plus interpellée par son patrimoine. De plus, nous allons préparer la voie pour permettre aux partenaires publics et privés d'offrir une gamme de nouvelles activités culturelles et communautaires, faisant du Fort-Chambly un nouveau lieu de rassemblement des communautés et des partenaires leur donnant ainsi l'occasion de faire l'expérience du patrimoine du Canada.

Les lieux historiques nationaux du Canal-de-Lachine et du Commerce-de-la-fourrure-à-Lachine, administrés par Parcs Canada, ont joué un rôle d'importance dans l'histoire et le développement du Canada, et de Montréal en particulier. Le canal de Lachine a été reconnu d'importance historique nationale, car il a été un lien entre le cœur du continent et l'océan Atlantique aux XIX^e et XX^e siècles; il a été un précurseur de la révolution des transports au Canada au début du XIX^e siècle; il a joué un rôle déterminant dans le développement industriel et commercial de Montréal, notamment par l'usage de l'énergie hydraulique; il a été un corridor industriel témoin des différentes phases de l'industrialisation au pays. Quant à lui, le lieu historique national du Commerce-de-la-fourrure-à-Lachine commémore l'histoire légendaire de la traite de la fourrure qui a débuté dans la région de Montréal.

Le canal de Lachine est fréquenté par plus de 1 million de personnes par année, à majorité des Montréalais. Ce site est l'un des fers de lance de Parcs Canada au Québec. Il est particulièrement populaire auprès des jeunes, des citadins et des Néo-Canadiens. Suite à un investissement de 100 millions de dollars en partenariat, le canal de Lachine a été rouvert à la navigation en 2002 après une

fermeture de plusieurs décennies. La réouverture a entraîné subséquemment des investissements privés de plus de 1,5 milliard de dollars ce qui, essentiellement, a aidé à attirer encore plus de Canadiens et de Montréalais sur les rives du canal de Lachine. De plus, en investissant 10 millions de dollars en 2009-2010 au canal de Lachine, le plan d'action économique du Canada a permis de réhabiliter une partie des installations et de réaliser certains éléments du corridor, à savoir des outils d'interprétation, des aires de rassemblement, le mobilier urbain, la réfection de la piste et du sentier pédestre le long de la rive du canal.

Devant de tels résultats, la Ville de Montréal souhaite renouveler ce partenariat et compléter la mise en valeur du canal de Lachine pour 2017. L'année 2017 est aussi le 375^e anniversaire de la fondation de Montréal. Parcs Canada a été invité à collaborer à cette célébration par le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, qui a déjà affirmé qu'il veut compléter la mise en valeur du canal de Lachine comme l'un des six legs clés de Montréal. Parcs Canada travaille actuellement avec la Ville de Montréal sur ces projets.

Deux secteurs présentent des possibilités. Dans le sud-ouest, nous pourrions travailler à mettre en valeur le secteur Peel en tant que lieu de rassemblement communautaire et culturel, améliorer l'accès au canal et renforcer la perméabilité des interfaces avec les quartiers limitrophes qui se développent de plus en plus autour du canal à cet endroit; et à créer une place qui deviendrait la fenêtre de Parcs Canada et du gouvernement du Canada à Montréal.

Dans le secteur Lachine, deux interventions sont possibles: en collaboration avec l'arrondissement de Lachine, nous pourrions travailler au développement des infrastructures pour l'accès à l'eau et à des activités aquatiques; et à la stabilisation des actifs patrimoniaux à cet endroit, les murs du vieux canal.

•(1135)

Entretemps, le développement des projets immobiliers privés poussent les partenaires publics à développer et à mettre en place un plan d'aménagement des espaces publics aux abords du canal de Lachine, ce qui constitue pour nous une occasion additionnelle de créer des partenariats avec le secteur privé.

[Français]

En ce qui concerne les plans d'avenir, les années 2012 à 2017 représentent une période d'anniversaires importants pour l'histoire du Canada, dont le dernier, 2017, est le 150^e anniversaire du Canada. Durant cette période, Parcs Canada fera coïncider ses activités et ressources avec le programme du gouvernement fédéral, de façon à appuyer les commémorations et célébrations qui culmineront lors des festivités du 150^e anniversaire du Canada et à bénéficier de celles-ci.

Pour Parcs Canada, les points saillants que nous nous proposons d'aborder dans Route vers 2017 incluent, en 2012-2014, une programmation bonifiée et des événements spéciaux en Ontario, au Québec et en Atlantique pour souligner le 200^e anniversaire de la guerre de 1812; des améliorations importantes aux infrastructures du Fort-George, du Fort-Mississauga et une participation au Fort-York de Toronto; une série télévisée en six épisodes portant sur la guerre de 1812 qui sera diffusée à l'échelle nationale dès les printemps et appuyée par d'autres activités de sensibilisation nationale; le 300^e anniversaire de Louisbourg en 2013; le centenaire des commémorations historiques au Canada en 2014; le bicentenaire de la naissance de John A. Macdonald en 2015 et la mise en valeur des lieux historiques nationaux reliés aux premiers ministres; la préparation et la célébration du 150^e anniversaire du Canada, commençant en 2016 et culminant en 2017.

Parcs Canada profitera des possibilités que présentent ces anniversaires clés pour faire progresser les objectifs du gouvernement du Canada et de Parcs Canada, et s'y prendra d'une manière qui contribue à optimiser la sensibilisation du public aux endroits de Parcs Canada et aussi à accroître leur fréquentation. Cela nous permettra de faire avancer également les objectifs de la stratégie fédérale en matière de tourisme.

Les buts des commémorations et des célébrations du gouvernement du Canada sont de faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes soient de plus en plus sensibilisés et informés sur leur patrimoine collectif. Nous nous appliquerons à démontrer comment ces moments importants de l'histoire ont formé le Canada que nous connaissons et que nous chérissons aujourd'hui et dont nous chérissons les valeurs et les attributs uniques.

À mesure que les plans pour le 150^e anniversaire du Canada se concrétiseront, Parcs Canada fera tout son possible pour que son expérience et les efforts et l'expertise de nos employés contribuent à faire de cette grande occasion des souvenirs mémorables et utiles pour l'ensemble de la population.

[Traduction]

Merci de votre attention. Je serais très heureuse de répondre à vos questions.

Merci.

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de M. Gill.

• (1140)

M. Jean-Denis Gill (directeur général, Musée amérindien de Mashteuiatsh): Merci, monsieur le président, et merci aux membres du comité.

Je vais faire mon exposé en français parce que ce sera plus facile pour moi. Je vais essayer de parler plus lentement parce que je n'ai rien de préparé pour cela.

[Français]

Merci beaucoup de nous avoir invités ici. C'est un honneur. Il est important d'avoir l'avis de plusieurs organismes ou de membres de communautés autochtones.

Je ne répéterai pas tout ce que ma collègue Michelle Bélanger a mentionné sur les petits musées et les musées autochtones; en effet, nous vivons sensiblement la même réalité. Le Musée amérindien de Mashteuiatsh a été créé en 1977. Nous avons fait un important agrandissement en 1998, et nous avons comme but et comme rôle de promouvoir et de conserver l'histoire passée et actuelle des membres de notre communauté, de toute la nation des Pekogami Innus.

Abordons le rôle que nous pouvons jouer dans le cadre des fêtes du 150^e anniversaire du Canada. D'une part, comme il a été mentionné tout à l'heure, les gens des Premières nations n'ont pas tous nécessairement le même désir de participer à ces fêtes, compte tenu de toute l'histoire qui entoure la création du Canada. Par contre, les fêtes peuvent contribuer à l'entreprise d'actions ou à la mise en place d'outils permettant aux différentes nations autochtones de se revaloriser, de se recréer un sentiment d'appartenance et de fierté face à l'histoire du Canada. Nous, comme organisme qui transmet l'histoire, avons ce rôle et cette capacité de remettre en valeur ce que les peuples autochtones ont pu apporter depuis la découverte du Canada, et même avant. Il s'agit de permettre à ces gens, à ces nations, aux membres de nos nations, de retrouver une certaine fierté par rapport à ce qu'ils ont pu apporter dans toute cette histoire.

Bien sûr, nous avons des moyens qui sont toujours limités sur le plan financier. Nous faisons peu avec peu de ressources et peu de moyens. Comme l'a mentionné Mme Bélanger pour son musée, nous sommes un organisme reconnu, bien sûr, un musée reconnu par le gouvernement du Québec. Nous recevons des fonds pour notre fonctionnement qui sont minimes, bien que stables, depuis plusieurs années, ce qui fait que notre petite équipe doit constamment trouver du financement additionnel et autonome par l'entremise de programmes qui sont souvent ponctuels et qui ne permettent pas toujours d'entreprendre des actions durables.

Si nous voulons que les fêtes apportent quelque chose à nos petits musées et aux nations autochtones, je crois qu'il est nécessaire de penser et d'entreprendre des actions ou d'accorder des fonds qui vont permettre à nos petites institutions de faire des présentations ou des développements, que ce soit des expositions ou autres éléments du genre. Cela permettrait de mettre l'accent sur le rôle et l'histoire des peuples autochtones dans la création du Canada. Ainsi, si nous arrivons à créer une certaine fierté et un certain enthousiasme des gens des communautés envers leur histoire, nous serons peut-être gagnants sur ce plan. Nous pourrions permettre aux gens des Premières nations d'être partie prenante de l'histoire du Canada et de sentir qu'ils ont eu un rôle à jouer et qu'ils en ont peut-être encore un à jouer, je l'espère bien, dans le développement du Canada, dans son histoire actuelle et future.

Je crois aussi qu'il est important de noter certains éléments du passé, parce que cela fait une partie du processus. Sans vouloir aborder l'aspect politique ou ce qui pourrait s'en approcher, je dirai que les membres de notre communauté ont eu l'occasion, entre autres, de participer aux activités d'ouverture des Jeux de Vancouver. Certaines personnes de notre communauté, et même celles qui y ont participé, ont senti dans la façon de faire ou dans la présentation de l'événement qu'on attribuait aux membres des Premières nations un rôle accessoire. Cela a bien sûr donné, encore une fois, le sentiment qu'on cherchait à utiliser l'histoire des nations sans permettre aux membres de la communauté d'être partie prenante de cette histoire.

Pour conclure, je crois qu'il est nécessaire, dans le cadre du 150^e anniversaire, de recréer des liens, des possibilités pour les peuples et les nations autochtones. Ce peut être, entre autres, par l'entremise des institutions muséales. Il faut redonner aux nations autochtones leur fierté et leur accorder le rôle qu'elles ont joué dans la création du Canada et dans son histoire précédente. Peu importe les actions qui seront entreprises, il faudra qu'elles soient concrètes et qu'elles dépassent les fêtes du 150^e anniversaire. L'histoire ne s'arrêtera pas là. Il va y avoir d'autres fêtes et d'autres actions, et il faut toujours penser à long terme.

Merci beaucoup.

• (1145)

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous allons maintenant entendre Exporail.

[Français]

Mme Marie-Claude Reid (directrice générale, Exporail, Musée ferroviaire canadien): Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs les députés.

Nous sommes très honorés d'avoir été invités à la rencontre d'aujourd'hui pour vous faire part de nos suggestions dans le cadre de votre réflexion pour les fêtes du 150^e anniversaire du Canada en 2017. Je vais me permettre de regarder mes notes pour rester dans un délai de 10 minutes.

L'événement commémoratif de 2017 sera sans contredit une occasion unique de faire valoir les moments clés du développement du pays et les réalisations exceptionnelles de ses citoyens. Les musées de toutes tailles, répartis aux quatre coins du Canada, sont des lieux d'échange privilégiés pour contribuer à la tenue de ces célébrations. Le patrimoine qu'ils préservent, les témoignages qu'ils transmettent, les recherches qu'ils diffusent, les oeuvres qu'ils mettent en valeur, les prestations artistiques qu'ils offrent, les partenariats qu'ils développent, ne sont que quelques-unes des réalisations qu'ils accomplissent pour promouvoir l'enrichissement de la connaissance et pour faire apprécier l'histoire et le savoir-faire des gens de chez nous.

Tout comme les autres musées, Exporail, le Musée ferroviaire canadien, se dévoue pour la protection et la mise en valeur du patrimoine ferroviaire, un patrimoine très significatif pour notre société et ses générations futures. Exporail est le plus important musée ferroviaire au Canada et, de l'avis de muséologues, l'un des meilleurs au monde. Exporail a célébré son 50^e anniversaire de fondation le 21 juillet dernier. Cette date coïncidait également avec un événement marquant pour le Canada: le 175^e anniversaire de l'avènement du premier chemin de fer public au Canada qui reliait La Prairie, sur la Rive-Sud de Montréal, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Notre institution muséale, située à Saint-Constant—Delson au Québec, près de La Prairie, préserve la collection d'intérêt national de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire. Propriétaire et gestionnaire d'Exporail, l'association est un organisme à but non lucratif incorporé en 1941 en vertu d'une loi fédérale. L'organisme compte 800 membres et 11 divisions réparties dans l'ensemble du Canada.

L'imposante collection du musée se compose de 168 locomotives, tramways et autres pièces de matériel roulant, de près de 10 000 artefacts, de 1 000 modèles réduits et de 200 fonds d'archives regroupant plus de 250 000 plans, photographies, cartes et documents manuscrits. Selon un rapport présenté par les consultants du cabinet Lord Cultural Resources Planning & Management Inc., il s'agit d'une collection nationale, mais de calibre international. Nous rendons accessibles des véhicules de la collection, des archives, des artefacts et des expositions à divers musées canadiens, de toutes catégories, de toutes grandeurs, mais également à des musées ferroviaires tels que le Railway Museum of Eastern Ontario, le New Brunswick Railway Museum, le Canadian Museum of Rail Travel et le Revelstoke Railway Museum, pour ne nommer que ceux-ci.

Nous croyons que « Le chemin de fer: Fondateur du Canada » est une thématique à inclure à l'événement. Le 150^e anniversaire de la fédération, c'est la célébration de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui a donné naissance au Canada tel qu'on le connaît aujourd'hui. L'introduction de la locomotive à vapeur au Canada et la construction des chemins de fer qui reliaient les Maritimes, le Haut-Canada et le Bas-Canada ont permis de faire voyager les gens et de transporter des marchandises sur de longues distances, à moindre coût et dans un court laps de temps. Cette innovation en matière de transport a changé le Canada d'avant pour le rendre dans une autre ère et a été même une condition d'adhésion de plusieurs provinces à la fédération.

Sur le plan politique, l'achèvement du chemin de fer Canadien Pacifique, le 7 novembre 1885, a donné le coup d'envoi à la Confédération canadienne. Bref, les chemins de fer ont rendu la Confédération possible et viable.

À la fin de la présentation, s'il reste du temps, le président du musée vous montrera le contrat qui liait, en 1881, le syndicat du

Canadian Pacific Railway et le gouvernement du Canada pour la construction du chemin de fer transcontinental qui scelle l'une des principales clauses de l'acte constitutif de 1867.

● (1150)

Les chemins de fer canadiens n'ont cessé de jouer un rôle prédominant dans le développement des communautés de notre vaste pays, notamment en ouvrant des territoires vierges, en facilitant les communications, en créant le tourisme, en encourageant l'immigration, en innovant dans l'ingénierie, en agissant comme moteur industriel dans l'est et agricole dans l'ouest, et en rendant accessibles les ressources naturelles du Canada. Aujourd'hui plus que jamais, les chemins de fer continuent de faire vivre le pays. Pour nous, les célébrations de 2017 devraient, entre autres, mettre en valeur et faire apprécier cet héritage aux Canadiens de tous âges.

La contribution ferroviaire est importante partout au pays, mais le Québec demeure le berceau du rail canadien avec l'inauguration de nombreux chemins de fer publics, dont les cinq premiers à voir le jour au pays: le Champlain & St. Lawrence Railroad en 1836, le Montreal & Lachine Railroad en 1847, le St. Lawrence & Village of Industry Railroad en 1850, le St. Lawrence & Atlantic Railroad en 1852, et le Grand Trunk Railway of Canada en 1853. Le Québec a aussi été la plaque tournante de cette industrie dont Bombardier Transport fait actuellement figure de chef de file mondial.

On se permet de vous recommander ceci. Il nous apparaît primordial qu'il subsiste des traces concrètes de la commémoration du 150^e anniversaire. Le patrimoine ferroviaire qui témoigne de l'édification de ce grand pays qui est le nôtre mérite son musée national. La concrétisation pour 2017 de la motion du Parlement du Canada adoptée en février 2007 recommandant au gouvernement de reconnaître Exporail comme le musée national des chemins de fer serait un projet commémoratif durable, bénéfique et emblématique pour tous les Canadiens. Ce projet pourrait maintenir la forme du partenariat public-privé déjà existante à Exporail avec l'implication financière de l'industrie ferroviaire, du gouvernement du Québec, des municipalités locales, des entreprises privées et des particuliers, et y inclure la pleine participation du gouvernement fédéral pour assurer la pérennité et le rayonnement de son patrimoine ferroviaire canadien.

Comme deuxième recommandation, nous croyons que les musées doivent être conviés à célébrer le 150^e anniversaire en recevant un appui financier. Les musées sont tout désignés pour animer, faire connaître et garder la mémoire vivante. Un financement adéquat pour la réalisation d'actions commémoratives les aiderait aussi à réaliser leur mission. Cela pourrait prendre une multitude de formes. Ils ont des idées, mais à titre de suggestion, il pourrait y avoir un fonds pour la restauration de matériel, d'objets patrimoniaux de grand volume comme le ferroviaire. Cela pourrait également prendre la forme de mises à niveau d'équipements et d'infrastructures muséales pour s'assurer de la préservation de ce patrimoine. Cela pourrait être des expositions itinérantes pouvant être présentées hors mur et dans d'autres institutions. Bref, il y a une multitude d'idées, parce que les musées sont extrêmement créatifs. Il suffit donc de leur offrir la possibilité de le faire pour qu'ils vous livrent des événements dont la communauté et les communautés seront partie prenante.

Comme troisième recommandation, nous croyons qu'une commission ou un organisme indépendant faciliterait la planification des activités du 150^e anniversaire. Les organismes sans but lucratif seraient amenés à travailler avec cet organisme, tout comme ceux qui sont des établissements fédéraux, tels que Postes Canada, la Monnaie royale, les ports et les aéroports, la Gendarmerie royale du Canada, Parcs Canada, VIA Rail, évidemment, pour ne nommer qu'eux.

En terminant, nous voulons vous remercier de nous avoir invités et entendus. Nous tenons à vous informer qu'Exporail prêtera au National Railway Museum d'Angleterre, réputé comme étant le plus prestigieux musée ferroviaire au monde, la locomotive britannique Dominion of Canada reçue en don en 1967, dans le cadre du 100^e anniversaire de la Confédération. Cette pièce sera exposée pour le 75^e anniversaire du record mondial de vitesse de la locomotive Mallard en 2013 et 2014, où un million de visiteurs sont attendus.

• (1155)

De plus, 2017 marque également le centenaire de la victoire de Vimy, point culminant de l'apport des troupes ferroviaires canadiennes. L'expertise unique des unités de construction ferroviaire canadiennes, largement héritée de celle acquise au pays, fut reconnue de tous les pays alliés. Cette victoire valut au Canada de signer, comme nation, le traité de paix à Versailles en 1919.

Merci.

[Traduction]

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de M. Garry Anderson du Canadian Museum of Rail Travel.

M. Anderson possède des illustrations que le personnel était prêt à distribuer, mais en raison des motions de régie interne, je veux vous signaler que la légende des illustrations est en anglais. Pour en faire la distribution, je dois avoir le consentement unanime du comité.

Y a-t-il consentement unanime pour que l'on distribue les illustrations?

M. Justin Trudeau (Papineau, Lib.): Nous pouvons les regarder, mais nous ne pouvons pas les accepter. Nous ne pouvons les garder.

Le président: Pour pouvoir les distribuer, nous devons avoir le consentement unanime.

M. Justin Trudeau: Dans ce cas, je n'accorde pas le consentement unanime.

Le président: Alors, vous ne voulez pas voir les illustrations?

M. Justin Trudeau: J'aimerais les voir, mais vous ne pouvez pas les distribuer...

Le président: Vous pourrez les retourner après, si cela vous rend plus à l'aise. Il appartient au comité d'en décider. S'il n'y a pas de consentement, nous ne pouvons pas les distribuer.

[Français]

M. Justin Trudeau: Je ne donne pas mon consentement.

[Traduction]

Le président: Très bien, il n'y a pas de consentement.

Monsieur Anderson.

M. Garry Anderson (directeur exécutif, Canadian Museum of Rail Travel): Mesdames et messieurs, merci beaucoup.

J'aimerais signaler que les illustrations sont énumérées à la fin de l'exposé en français et en anglais. Elles n'ont pas d'autre objectif que

de fournir une représentation visuelle. Si vous voulez les regarder plus tard, elles font partie de la trousse.

Je vous remercie de m'avoir invité à vous parler brièvement de la façon dont nous pensons pouvoir participer valablement aux célébrations du 150^e anniversaire du Canada et appuyer d'autres initiatives semblables d'Exporail, le Musée ferroviaire canadien.

Je m'appelle Garry Anderson. Je suis directeur général de Trains Deluxe, le nom commercial du Musée canadien du voyage en train de Cranbrook en Colombie-Britannique, depuis sa fondation en 1976. Nous sommes peut-être une petite ville, mais nous avons constitué une collection de renommée internationale d'hôtels sur roues canadiens remontant à des époques s'échelonnant entre les années 1880 et 1950. Étant donné mes antécédents en architecture, j'envisage l'interprétation des trains de voyageurs en tant qu'architecture sur roues.

C'est pour avoir assemblé et restauré cette collection et y avoir ouvert l'accès au public que je suis devenu membre de l'Ordre du Canada en 2007. L'Association des musées canadiens m'a décerné hier même un Prix du service méritoire pour la même raison. C'est la raison pour laquelle je me trouve à Ottawa et suis en mesure, à peu de frais, de vous adresser la parole. Je tiens d'ailleurs à remercier de nouveau le personnel du comité d'avoir rendu mon intervention possible à si bref préavis.

L'un de nos trains, un ensemble complet de sept voitures du Trans Canada Limited de 1929, a reçu une désignation historique nationale l'an dernier. L'une des premières tâches de notre député alors nouvellement élu, David Wilks, a été de faire en sorte que la désignation se fasse en juin 2011 dans le cadre de célébrations locales. Ce train, l'un des fleurons de notre musée, a été qualifié par le personnel de la Commission des lieux et monuments historiques de train le plus luxueux jamais construit au Canada et c'est le premier élément en son genre de notre patrimoine ferroviaire à recevoir pareille désignation. Plusieurs voitures d'autres trains ont par ailleurs été déclarées biens culturels mobiliers canadiens.

La carrière ininterrompue de 36 ans que j'ai passée dans le domaine du patrimoine ferroviaire m'a permis d'acquérir une perspective à long terme sur l'incidence incroyable que le chemin de fer a eue et continue d'avoir sur notre pays. La Colombie-Britannique est entrée littéralement par le chemin de fer dans la Confédération, ce qui a évité à tout l'Ouest du pays de devenir partie intégrante des États-Unis d'Amérique. Le chemin de fer a aussi assuré le bon fonctionnement de la Confédération en reliant les différentes régions de notre vaste territoire. Sans lui, les liaisons et les communications auraient été si inefficaces que le Canada n'aurait probablement pas survécu comme pays unifié. Il faut absolument faire place au chemin de fer dans les célébrations du 150^e anniversaire. Ce serait un scandale historique de ne pas le faire.

Ma perspective m'a aussi rendu conscient des réalisations internationalement reconnues de notre pays dans le domaine des chemins de fer, notamment en ce qui concerne la conception des voitures, la décoration intérieure, les opérations et le soutien technologique, ce qui fait que les voitures construites au Canada comptent parmi les meilleures au monde du fait de leur adaptation à la grande variabilité climatique de notre pays.

Je m'intéresse aussi à l'art et à l'architecture ferroviaires et notamment aux grands hôtels urbains et de villégiature de réputation internationale construits par les chemins de fer. Le Musée canadien du voyage en train expose et explique toutes ces choses en mettant moins l'accent sur les aspects techniques et mécaniques que sur l'histoire sociale du voyage en train et les dimensions stylistiques, artistiques et architecturales. Notre collection de voitures d'époque passe aux yeux de beaucoup pour relever plutôt des beaux-arts ou arts décoratifs, ce qui rompt avec la norme et constitue un compliment.

La documentation —si vous êtes en mesure de le consulter — montre les magnifiques intérieurs de certaines des voitures de notre collection. Une image vaut souvent mille mots et ces photos révèlent un côté du patrimoine ferroviaire rarement mis en relief, du moins à cette échelle et dans une petite ville éloignée des grands centres, Calgary étant le plus proche à 400 km.

Le Canada est souvent décrit comme un pays vaste et divers, qualificatifs qui s'appliquent aussi à notre patrimoine ferroviaire. Il existe beaucoup de collections de trains dont la perspective est locale, régionale ou provinciale. Il y en a peu cependant dont la perspective est nationale et même internationale, et il faut leur faire une place dans les célébrations du 150^e anniversaire de notre pays. J'ai toujours trouvé étonnant le peu de place fait à l'histoire ferroviaire du Canada dans l'histoire de notre pays telle que nous la présentons les institutions fédérales. C'est là une très grave lacune quand on songe à toute l'importance que le gouvernement fédéral accorde à notre relativement récente histoire aéronautique, y compris le Avro Arrow, par exemple, qui date de seulement 60 ans.

• (1200)

Nous avons un Musée national de l'aéronautique, mais pas de musée national du chemin de fer. Comme le Musée national des sciences et de la technologie est investi d'un mandat trop large pour raconter vraiment l'histoire du chemin de fer, il ne peut pas lui rendre justice. Si nous ne rétablissons pas ce chaînon historique manquant, les Canadiens resteront dans l'ignorance du rôle central que le transport ferroviaire a joué dans l'édification et le développement de leur pays, un rôle à nul autre comparable.

J'ai deux propositions à faire au comité en vue des célébrations de 2017.

La première proposition est de désigner le Musée ferroviaire canadien-Exporail comme le nouveau musée national des chemins de fer du Canada en le raccordant à d'autres collections ferroviaires d'importance nationale pour créer instantanément un héritage durable du 150^e anniversaire de notre pays. Ce serait un moyen de faire ressortir la contribution essentielle du chemin de fer à la Confédération et à son bon fonctionnement et le rôle central qu'il continue de jouer dans la vie des Canadiens et des entreprises canadiennes.

Le Musée canadien du voyage en train a élargi la définition de collection nationale afin que d'autres collections du patrimoine ferroviaire contenant des pièces d'importance nationale puissent aussi bénéficier d'une décentralisation assortie de liens avec le MFC. De cette façon, les Canadiens seront plus nombreux d'un océan à

l'autre à pouvoir se renseigner sur l'histoire d'un moyen de transport qui a permis de bâtir et d'unifier notre pays en assurant le bon fonctionnement de la Confédération.

Les chemins de fer ont contribué puissamment à faire du Canada l'un des pays les plus riches du monde. C'est là une réalité qu'il faut mieux comprendre pour pouvoir célébrer comme il se doit une partie intégrante de l'identité canadienne. Certes, la collection nationale ne se résume pas à Exporail, mais c'est la plus grosse collection du patrimoine ferroviaire au Canada. D'autres grandes collections renferment des pièces d'importance nationale et contribuent à la narration de l'histoire de notre pays. Votre comité a discuté de cette question en octobre 2006 et il y a eu un vote à ce sujet à la Chambre, mais les choses en sont restées là.

La deuxième proposition, c'est que le gouvernement fédéral mette à contribution et fasse la promotion d'éléments d'importance nationale du patrimoine ferroviaire dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire afin de sensibiliser les Canadiens de tous âges au rôle central qu'a joué et que joue encore le chemin de fer dans notre pays. Si le gouvernement fédéral, en collaboration avec les compagnies de chemin de fer et les provinces, menait une promotion large et efficace jusque et y compris en 2017, le nombre de Canadiens et d'étrangers qui visitent les collections du patrimoine ferroviaire augmenterait.

La préservation des grosses pièces que comptent plusieurs collections coûte cher, mais ce genre de partenariat mobiliserait les soutiens à court, moyen et long terme. La conscience qu'ont les Canadiens de l'importance des chemins de fer dans le passé et le présent de leur pays s'en trouverait grandement rehaussée.

Je terminerai en vous lisant cinq brefs extraits d'une importante évaluation historique des collections de trains effectuée en 1992 par Robert Turner, conservateur émérite d'histoire moderne au Musée royal de Colombie-Britannique. Elles sont également accessibles sur le site Web du Musée. Je vous laisserai les extraits à verser au dossier; alors, je vais simplement vous laisser les lire.

Le but de ces citations était de montrer que les collections qui ne sont pas situées dans les grands centres urbains sont importantes et contribuent effectivement à l'histoire.

Je félicite le gouvernement d'avoir pris si tôt l'initiative dans la planification des célébrations de 2017 et nous voulons lui apporter toute l'aide que nous pouvons. Nous avons les pièces de collection nécessaires aux célébrations tandis que le gouvernement fédéral a les moyens de les mettre en valeur à temps pour 2017.

Mesdames et messieurs, merci.

• (1205)

Le président: Merci, monsieur Anderson.

Cela met un terme aux témoignages. Nous allons maintenant passer aux questions et réponses. Je vous rappelle que le premier tour est de sept minutes pour les questions et les réponses, et nous allons commencer par M. Armstrong.

M. Scott Armstrong (Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley, PCC): Merci, monsieur le président, et je veux vous remercier tous pour vos exposés aujourd'hui.

Vous êtes nombreux et je n'ai que sept minutes, alors, j'espère qu'au fur et à mesure que nous allons avancer dans la période des questions et réponses, vous aurez tous l'occasion d'en dire un peu plus sur les faits que vous avez portés à notre attention pour le 150^e anniversaire du Canada.

Je vais débiter par quelques courtes questions adressées à M. Anderson d'Exporail.

Je vois qu'Exporail a débuté en 1961, mais le fait qu'il s'appelle Exporail me porte à croire qu'il a eu une participation quelconque en 1967. Pourriez-vous nous parler du nom et du rôle qu'a joué le musée en 1967?

M. Garry Anderson: En fait, c'est une question qui s'adresse davantage aux gens d'Exporail.

[Français]

Mme Marie-Claude Reid: En 2001, quand on a agrandi le Musée ferroviaire canadien, c'était pour montrer qu'on ne traitait pas seulement du passé et du présent des chemins de fer, mais également du développement, des orientations et des visions futures, ainsi que de l'importance du développement des chemins de fer au pays.

Le conseil d'administration a choisi d'ajouter un nom bilingue: Exporail. Il est aussi plus facile à promouvoir sur le plan commercial. On voulait tout de même maintenir le nom de Musée ferroviaire canadien, puisqu'à l'échelle nationale et internationale, tous les grands pays industriels ont des musées nationaux ferroviaires, et il est important que cela se reflète dans leur nom. Alors, on a maintenu le nom de Musée ferroviaire canadien, mais on l'a apposé à la marque plus commerciale qu'est Exporail.

[Traduction]

M. Scott Armstrong: Merci d'avoir clarifié cette question pour moi.

Ma prochaine question s'adresse également à vous, madame Reid. Vous avez parlé du fait qu'en 2017, ce sera également le 100^e anniversaire de la bataille de la crête de Vimy, et du rôle historique du chemin de fer dans cette bataille.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

[Français]

Mme Marie-Claude Reid: Je ne suis pas spécialiste de cette thématique. Mon conservateur est mieux placé que moi pour en parler, car il prépare une exposition sur le sujet.

Au moment des événements, les troupes ferroviaires canadiennes ont beaucoup travaillé à creuser des chemins de fer souterrains en Europe et à réparer, à partir des ressources qu'elles trouvaient un peu partout, les voies ferroviaires qui étaient en voie de démantèlement. C'était très caractéristique des travailleurs ferroviaires qui avaient acquis de l'expérience au Canada. En effet, à cette époque, le développement dans les Rocheuses et partout dans le Nord exigeait souvent des façons de faire et certains outils afin d'innover et de pouvoir faire des réparations rapidement. Les troupes ferroviaires canadiennes ont fait ce travail, ce qui a aidé à gagner la bataille de Vimy, entre autres.

À mon retour, je vais demander à mon conservateur de me donner le détail de ses recherches, que je vous transmettrai. Le volet ferroviaire est l'une des principales raisons pour lesquelles les alliés ont rendu un grand hommage aux troupes canadiennes.

●(1210)

[Traduction]

M. Scott Armstrong: Le chemin de fer permettait la mobilisation rapide des troupes, et permettait de rassembler une grande force militaire avant une offensive. On pouvait mobiliser les troupes beaucoup plus rapidement. L'expertise dont disposaient les Canadiens pour ce qui est de la construction et de l'exploitation des chemins de fer a été très précieuse pour la mobilisation et le transport des troupes. Juste avant la bataille de la crête de Vimy, en particulier, on a procédé au rassemblement d'une grande armée sans que les Allemands s'en aperçoivent.

Je vais maintenant poser une question à Mme Bélanger sur le soutien financier des musées.

Vous avez dit qu'il faudrait presque que vous sachiez en 2013 quels programmes seront en place, de sorte que vous ayez le temps de tout préparer. Nous avons posé la même question à d'autres musées plus tôt et ils ont répondu qu'ils avaient besoin d'au moins deux ans. Alors, est-ce que deux ou trois ans seraient suffisants pour vous permettre de mettre en place un programme approprié?

Mme Michelle Bélanger: En raison de la taille du musée, il serait préférable pour nous de planifier longtemps d'avance. Nous n'avons pas de conservateur au musée; alors, avec seulement cinq personnes travaillant à temps plein au musée, il serait très difficile de le faire. Si nous pouvions connaître le programme trois ans à l'avance, nous participerions si les fonds étaient disponibles. Ce n'est pas une question du temps dont nous disposerons, mais de l'importance des fonds qui seront disponibles. S'il y a seulement des petits programmes de 2 000 \$ à 3 000 \$ par musée, il ne vaudrait pas la peine de consacrer tous ces efforts, l'investissement en ressources humaines, etc. Voilà pourquoi il est important d'avoir un réseau, un groupe de musées ensemble. Cela pourrait se faire par thème ou par région, mais si nous recevons des fonds pour un groupe de musées, il serait plus facile de mettre sur pied un très beau programme.

M. Scott Armstrong: Merci de cette réponse.

Je vais passer à Parcs Canada très rapidement. Ma question porte sur l'infrastructure.

Vous avez parlé de construire une nouvelle infrastructure et d'investir des fonds dans l'infrastructure. Serait-il également possible de regarder ce que nous avons déjà et de le rebaptiser, par exemple, un nouveau parc ou un nouveau lieu historique et de l'appeler le parc du 150^e anniversaire? Y aurait-il des possibilités pour Parcs Canada d'envisager ce type d'initiative?

M. Carol Sheedy: J'imagine que nous pourrions explorer cette possibilité et, probablement, en faire une expression ou une marque pour notre initiative particulière sur la route vers 2017. Nous avons l'intention, comme je l'ai dit plus tôt, d'harmoniser autant que possible nos expositions dans nos parcs nationaux et dans nos lieux historiques nationaux à l'événement de 2017. Alors, c'est quelque chose que nous pourrions mettre en place.

M. Scott Armstrong: Quel rôle Parcs Canada a-t-il joué au moment du centenaire en 1967 et du 125^e anniversaire? Est-ce que le Canada a investi dans l'infrastructure? Est-ce qu'on a rebaptisé des choses? Pourriez-vous nous parler un peu de l'histoire de Parcs Canada dans la célébration des différentes étapes de notre histoire?

M. Carol Sheedy: Je ne pense pas que Parcs Canada ait eu une participation active en 1967 ni au moment de 125^e anniversaire. À ma connaissance, la première fois que nous avons eu une participation très active et qu'un de nos immeubles a été baptisé, c'était pour le 400^e anniversaire de Québec, comme je l'ai décrit plus tôt; nous avons investi et contribué à l'élaboration de l'*Espace 400^e*.

Le président: Monsieur Nantel.

[Français]

M. Pierre Nantel (Longueuil—Pierre-Boucher, NPD): J'aime-rais vraiment remercier tous ceux et celles qui sont venus nous rencontrer ce matin. C'est une rencontre chargée d'information. On a rarement eu d'aussi longues et importantes présentations.

Tout d'abord, j'aimerais faire savoir à M. Gill et à Mme Bélanger que le peu d'enthousiasme ou les réserves — le mot « réserves » est mal choisi, mais vous comprenez ce que je veux dire — qu'ils ont à l'égard des célébrations du 150^e anniversaire ont déjà été exprimés ici par d'autres porte-parole. J'espère qu'on arrivera à pondre un rapport qui tiendra compte, au-delà des célébrations du 150^e anniversaire du Canada et de son avenir, de la nécessité d'évoquer l'histoire et de faire le ménage. Idéalement, il ne faudrait pas trop se vanter de nos racines alors que des problèmes sévissent encore, notamment dans le Nord de l'Ontario. C'est bien beau d'organiser un party, mais si le toit coule, mieux vaut le réparer d'abord. J'espère qu'on en prendra bien compte.

Par ailleurs, vous avez bien décrit la situation financière des musées, qui est toujours très difficile. C'est particulièrement vrai pour de petits musées comme les vôtres, qui sont établis dans des communautés. Vous avez beaucoup évoqué la possibilité de rallier tous les musées, de créer des réseaux, des thématiques. J'ai déjà parlé de l'idée de créer un laissez-passer pour les musées dont le prix serait de 150 \$. Je ne sais pas si ça pourrait être déductible sur le plan fiscal, étant donné qu'un don serait fait à un musée local. En effet, vous garderiez la moitié de ce montant et l'autre moitié servirait à financer le programme. Il s'agirait de réseauter et d'inviter les gens à se rendre au musée local pour acheter un laissez-passer afin d'accéder gratuitement à d'autres musées partout au Canada. Il y a un lien direct avec le train, qui a sans aucun doute contribué à construire le Canada.

Comme je ne suis pas actuaire, je ne peux pas calculer les coûts impliqués, mais il n'en demeure pas moins que ce projet pourrait être un investissement relativement profitable, dans le cadre des célébrations. Comment réagissez-vous à ce genre d'idée?

• (1215)

Mme Michelle Bélanger: C'est une très bonne question. En 1967, j'étais toute petite; je n'avais que deux ans et demi. Mes parents allaient à Expo 67 presque toutes les fins de semaine. Mon père y a travaillé. Le passeport de l'Expo a été conservé précieusement à la maison.

Les musées sont les gardiens du patrimoine, du fait qu'ils conservent des objets, mais compte tenu des personnes qui y travaillent et des activités qu'on y présente, ils sont aussi des endroits très vivants. Le passeport serait un genre de retour, de clin d'oeil à l'année 1967. On parle d'une visite physique, mais comme je l'ai mentionné plus tôt, il est aussi important d'aller découvrir les milliers d'objets que chaque musée possède dans ses réserves muséales. On doit aussi pouvoir les exposer.

Je pense que le passeport est une idée gagnante. Il faudrait voir. Dans ces conditions, les musées visités seraient rétribués. J'ai mentionné Médiat-Muse plus tôt. Une exposition territoriale a été

réalisée et ça impliquait des coûts pour les visiteurs. C'est une expérience qui a vraiment eu beaucoup de succès, entre autres au Musée des Abénakis.

M. Jean-Denis Gill: Cela pourrait être intéressant. Par contre, pour certains musées comme le nôtre, qui est situé en région un peu plus éloignée, la cohabitation avec d'autres musées est quand même assez restreinte. Il y en a quelques-uns en région, mais pas beaucoup. L'intérêt d'un tel passeport pourrait être moindre pour les gens du coin que pour les gens dans les grands centres, où l'accessibilité à d'autres musées deviendrait beaucoup plus intéressante. Cela pourrait être une option intéressante, mais le succès serait un peu plus mitigé en région.

M. Pierre Nantel: Cela m'amène au sujet des trains, que je veux aborder brièvement. Vous évoquez le côté peu attrayant pour la clientèle locale, mais le but est de faire voyager les Canadiens au Canada. Si les gens de votre localité achètent leur passeport dans votre petit musée pour avoir un accès plus économique à VIA Rail pour aller à Toronto voir un autre musée, il y a peut-être un intérêt. Je voudrais souligner à quel point le contact physique avec l'objet est intéressant. D'ailleurs, j'espère que la locomotive qui s'en va à Londres sera de retour d'ici à 2017. Ce serait vraiment dommage de ne pas l'avoir.

• (1220)

Mme Marie-Claude Reid: C'est une condition du prêt, évidemment.

M. Pierre Nantel: C'est un gros morceau.

Mme Marie-Claude Reid: C'est important pour le pays. On ne collectionne pas des locomotives étrangères, mais celle-là et celle de la France ont été des cadeaux que l'organisme a tenu à accepter dans le cadre de célébrations très spéciales.

M. Pierre Nantel: C'est ça.

J'aimerais vérifier quelque chose au sujet des musées amérindien et abénaki. Un jour, on a reçu des gens qui ont parlé du Mois des Noirs. Ils ont évoqué une exposition appelée « *Missing Pages* ». J'ai trouvé que l'idée de parler des pages manquantes dans l'histoire était intéressante.

Croyez-vous que dans chacun de vos musées, on pourrait imaginer la création d'un comité des pages manquantes pour que chacune des communautés qui y sont représentées puisse dire ce qui, d'après elle, est mal raconté? La coalition acadienne l'a aussi évoqué.

M. Jean-Denis Gill: Je pense que ça pourrait être intéressant. Cela pourrait être l'occasion de miser sur les parties positives de l'histoire, sur la contribution autochtone à l'histoire du Canada, et pas seulement remonter à la découverte.

En ce qui concerne toute la question des pensionnats, on vient récemment de remplir une page blanche. Elle n'est peut-être pas encore complètement écrite. C'est une partie de l'histoire un peu plus noire, mais on peut plancher sur les parties un peu plus positives. Ce pourrait être l'occasion de le faire, effectivement.

Mme Marie-France Kenny: C'est un peu l'idée qu'on lançait aujourd'hui au sujet d'un livre. Tout d'abord, on se rend compte qu'on enseigne de moins en moins l'histoire. J'ai lu les commentaires des membres du comité à cet effet. Ensuite, on enseigne une histoire qui est souvent vue d'une seule perspective. Pour nous, il est important qu'on reconnaisse d'abord tout l'apport des Premières nations, de ce peuple fondateur — on ne l'appelle pas souvent peuple fondateur, mais il l'est —, des Métis, des communautés francophones, des anglophones. Il faudrait avoir un livre qui tienne compte de toutes ces perspectives. Un Québécois ne va pas raconter l'histoire de la même façon que moi, et un membre d'une Première nation ne la racontera pas non plus de la même façon que moi. Il est important de donner à nos jeunes cet outil qui tient compte de toutes les perspectives canadiennes, de notre histoire commune.

M. Pierre Nantel: Croyez-vous qu'on pourrait demander à chacun de ces conteurs de rassembler leurs versions dans un seul ouvrage, plutôt que de s'obstiner pendant cinq ans pour savoir comment on va écrire ça?

Mme Marie-France Kenny: Oui, tout à fait. C'est pour ça que nous proposons la création d'un comité qui tient compte des composantes de la société. Il faudrait produire un seul manuel d'histoire avec toutes ces perspectives différentes. C'est une ouverture qui permettrait aux jeunes à qui on enseigne cette histoire de se faire leur propre opinion. On ne va pas leur imposer une opinion.

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur Trudeau.

[Français]

M. Justin Trudeau: Merci beaucoup.

Ça me fait plaisir de vous voir ici aujourd'hui. C'est la deuxième fois que je participe à un comité comme celui-ci; je remplace un collègue pour entendre toutes ces discussions sur le 150^e anniversaire. Je suis très content qu'on reçoive, et mardi et aujourd'hui, autant de représentants de musées, dont certains sont petits, qui viennent faire une présentation. Pour moi, si on réussit ce 150^e anniversaire, cela nous permettra de percer un peu partout.

En 1967, il y a eu l'exposition. C'était le grand événement qui a rassemblé tout un pays et on a eu beaucoup d'impact à cet égard. Il y avait eu une proposition pour que l'exposition de 2017 ait lieu à Edmonton, mais elle n'a pas eu l'appui du gouvernement. Alors, on se retrouve avec le défi d'essayer de rassembler les gens en tenant compte de toute la diversité du Canada. Je trouve que c'est peut-être encore quelque chose de très positif.

En réponse à ma question, j'aimerais entendre d'abord et surtout la perspective des communautés autochtones et francophones. Ces dernières, il faut le dire, ont souvent des perspectives différentes de celles de la majorité canadienne par rapport à une célébration comme celle du 150^e anniversaire.

En plus des aspects identitaires, y a-t-il des thèmes en particulier qui, selon vous, se prêtent plus facilement à une célébration pancanadienne qui irait chercher les enjeux locaux et d'intérêt pour vos communautés?

• (1225)

M. Jean-Denis Gill: Quant aux thèmes précis, j'en ai glissé un mot tout à l'heure. Je pense que ça passe en grande partie par la valorisation. Si nous réussissons tous, partout au Canada, à travailler sur des éléments qui vont nous permettre, en tant que peuple, d'être

valorisés par notre histoire et par notre apport à la création du Canada, nous aurons déjà fait un grand pas.

Je ne veux pas tomber dans toute l'histoire des négociations ou des débats sur les territoires et l'occupation, mais il reste que l'attitude générale des gouvernements envers les peuples autochtones a aussi un rôle à jouer dans tout ça. Les gens auront à se considérer respectueusement l'un vis-à-vis de l'autre.

Si on met en place, dans le cadre du 150^e anniversaire, des éléments ou des actions qui vont valoriser le respect et le partage de la valorisation de chacun des peuples, je pense qu'on aura fait un bon pas.

Mme Marie-France Kenny: On abonde dans le même sens. Pour nous, c'est toute la question du dialogue et d'apprendre à se connaître.

Je suis une Fransaskoise, j'habite la Saskatchewan. Mon voisin anglophone ne me connaît peut-être pas et je ne le connais peut-être pas non plus. C'est important d'avoir ce dialogue. On avançait l'idée d'un Parlement jeunesse. Nous en avons un, il est francophone. Mais on ne veut pas un Parlement jeunesse francophone, on en veut un qui soit vraiment représentatif du Canada. Il y aurait donc les Premières nations, les Métis, les anglophones, les francophones.

Vous avez ici un service d'interprétation. Pourquoi ne fait-on pas un vrai Parlement avec des jeunes qui viendraient se pencher sur les questions de dialogue, de fierté et d'appartenance et qui pourraient proposer des projets au Parlement, des choses pour nous? Ce serait une occasion d'échange pour nos jeunes.

J'ai parfois l'impression — et je vous dirais que c'est en partie vrai — que nos jeunes ont une plus grande ouverture sur le monde que les gens des générations précédentes. Nos jeunes n'en sont plus à se demander s'ils vont parler à leur voisin d'une Première nation, s'ils vont apprendre l'anglais ou le français. Ils se demandent quelle autre langue ils vont apprendre, à qui d'autre ils peuvent parler. Il y a une plus grande ouverture chez nos jeunes.

C'est peut-être ce dont on devrait s'inspirer, nous, les Canadiens. Pour moi, si on voit de jeunes Canadiens et Canadiennes de toutes les sphères de la société se rejoindre au Parlement pour débattre de questions comme celles-là, toute la question de l'identité et de la fierté va ressortir et on va avoir l'impression, d'abord, de se parler et d'apprendre à se connaître. Pour moi, cela aura un impact important, non seulement à ce moment-là, mais pour l'avenir du pays.

Mme Michelle Bélanger: Je crois sincèrement que la thématique, c'est la diversité; non pas seulement la culture, mais la diversité d'une province à l'autre. On a des paysages différents, des températures et des climats différents, les gens qui y habitent sont différents, il y a la langue, les Premières nations.

Nous allons présenter dans deux semaines une exposition temporaire qui s'intitule *Fibres du monde*, ou *Quilt of Belongings*, qui a été présentée au Musée canadien des civilisations à Gatineau, que vous connaissez. Cette murale, cette tapisserie, en fait, représente 263 nations présentes au Canada: 70 Premières nations et 193 nations immigrantes. Dommage qu'on l'expose cette année; je l'aurais présentée en 2017. Je crois que c'est ce que nous voulons montrer à nos visiteurs, c'est-à-dire qu'il y a une diversité au Canada et qu'on doit en être fier. Cette diversité, les gens doivent la découvrir, et c'est ce qu'on essaie de montrer au musée.

[Traduction]

M. Justin Trudeau: Merci beaucoup.

Je vais maintenant parler des chemins de fer. De toute évidence, je suis très heureux que vous ayez tous souligné le rôle extrêmement important joué par les chemins de fer dans la fondation et l'édification du Canada comme un grand pays dans les années qui ont suivi la Confédération.

Cependant, aujourd'hui, si vous regardez les nouvelles, il y a des discussions au sujet de la prestation des services par le CP et le CN. Il y a des préoccupations au sujet des subventions à VIA Rail. Le chemin de fer ne reçoit peut-être pas toute l'attention positive qu'il pourrait et devrait recevoir.

Je suis certainement de ceux qui pensent que le chemin de fer représente une partie vraiment importante de notre avenir alors que nous envisageons le transport à grande vitesse entre Calgary et Edmonton, par exemple, et dans le corridor Québec-Windsor.

Que pensez-vous de l'idée de ne pas simplement célébrer le passé du chemin de fer au Canada, mais également de célébrer le présent et l'avenir du chemin de fer au Canada, dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire?

• (1230)

[Français]

Mme Marie-Claude Reid: Quand on traite de la thématique ferroviaire...

[Traduction]

Désolée, je vais passer au français. Je suis plus à l'aise en français.

[Français]

Quand on traite de la thématique ferroviaire, on le fait sous tous les aspects. Par exemple, l'été dernier, alors qu'on célébrait le 175^e anniversaire du premier chemin de fer, il y avait sur notre site les récents équipements très modernes de VIA Rail Canada, des représentants de l'Association des chemins de fer du Canada et des publications disponibles du *Canadian Geographic* qui traitent de la situation actuelle des chemins de fer, de la contribution et du développement des nouvelles technologies des locomotives hybrides. Tout cela permet aux visiteurs de savoir ce qui se passe, de connaître les avantages écologiques de ce mode de transport et encourager celui-ci, qui est souvent interurbain, mais aussi sur de longues distances.

Notre rôle impliquait donc de présenter des objets très contemporains, actuels, modernes, et aussi des objets du passé, des expositions, des démonstrations, des conférences et du théâtre. L'art était présent sous toutes ses formes et était regroupé selon des thèmes qui pouvaient être à la fois d'hier, d'aujourd'hui ou de demain.

On a également entrepris des actions sur le plan virtuel, fait des présentations extérieures, contribué à développer des livres et établi des partenariats dans lesquels on traite du système ferroviaire actuel. C'est sûr et certain que notre rôle est de sensibiliser les jeunes et les

moins jeunes à l'importance d'un transport collectif par rail, mais c'est aussi de les informer relativement à l'importance du système ferroviaire qui représente 75 p. 100 du transport de marchandises et 77 millions de voyageurs par année au Canada. Ce sont des choses qui font partie de notre environnement, mais qu'on oublie parce qu'elles sont intégrées dans notre quotidien. En quelque sorte, c'est important qu'on puisse donner une tribune pour pouvoir développer encore plus cet aspect et encourager les gens à le faire. Alors on le fait, on voudrait le faire davantage et on le fait aussi avec d'autres partenariats pour y arriver.

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur Gill.

M. Parm Gill (Brampton—Springdale, PCC): Merci, monsieur le président.

Je veux également remercier les témoins de leur présence ici aujourd'hui et pour leurs excellents exposés.

Nous avons beaucoup entendu parler des célébrations de 1967 et à quel point elles ont été merveilleuses, même si certains d'entre nous n'étaient pas là pour y assister. Je pense également qu'au cours des années qui ont suivi 1967, le Canada a changé considérablement du point de vue des nouveaux Canadiens et d'autres perspectives.

Que fait votre organisme, ou que pouvez-vous faire, pour intéresser les nouveaux Canadiens à participer aux célébrations du 150^e anniversaire du Canada? N'importe qui?

Mme Marie-France Kenny: Premièrement, j'aimerais dire que les collectivités francophones n'ont plus une seule culture. Les communautés francophones hors Québec ont plus d'une culture et, à cause de l'immigration, en 2006, 13 p. 100 des francophones hors Québec étaient de nouveaux immigrants. Alors, les francophones font très certainement partie de notre communauté.

En ce qui concerne les néo-Canadiens, les nouveaux arrivants qui parlent anglais ou n'importe quelle autre langue, il est important qu'ils participent à ces célébrations et que nous les reconnaissons également. Lorsque nous parlons d'établir des dialogues entre les différents segments de la société, nous incluons évidemment les nouveaux immigrants. Ils font partie de notre pays. Ils contribuent à tous les secteurs d'activité de notre pays.

• (1235)

[Français]

Mme Michelle Bélanger: Par contre, il est très difficile d'attirer les néo-Canadiens dans les musées, et je ne parle pas juste du Musée des Abénakis. Je fais partie d'une association de musées ou d'entreprises touristiques, et je sais que cette clientèle est très difficile à attirer dans les institutions muséales. Donc, tant Patrimoine canadien que les associations muséales devront se demander comment ils peuvent attirer cette clientèle. On ne leur offre peut-être pas ce qu'ils cherchent dans un musée qu'ils ne sont pas habitués à visiter. En tant que musée, on se demande comment aller chercher cette clientèle.

Mme Marie-Claude Reid: Par le passé, nous avons essayé de rejoindre les communautés culturelles. Le contact avec les organisations et les médias de ces communautés est une bonne façon de leur faire savoir que nous existons. Pour nous, la thématique du chemin de fer est très universelle. Pour les nouveaux arrivants, par exemple, le chemin de fer est un repère très facile parce que l'histoire ferroviaire, qui est un avantage en Amérique du Nord et dans la majorité des pays dans le monde, a débuté à peu près à la même période, plus ou moins 20 ans. Tout le monde se retrouve avec un patrimoine ou une histoire de son pays qu'il peut transposer. Les gens peuvent voir, dans un pays où ils viennent d'immigrer, ou dans lequel leur famille a immigré avant eux, comment mettre des balises et comprendre de plus en plus l'histoire canadienne, avec les repères de leur histoire passée. On peut également essayer de les rejoindre dans les médias de leur communauté, ce qui est un gros avantage, mais il faut pouvoir le faire et avoir les ressources nécessaires.

[Traduction]

M. Carol Sheedy: Il s'agit certainement d'un des défis de Parcs Canada en ce sens que nous avons pris conscience que nous n'étions plus une des priorités pour un pourcentage important de Canadiens parce que les communautés ethnoculturelles n'ont pas le même lien avec les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux que les gens qui sont au Canada depuis de nombreuses générations.

C'était essentiellement une question de sensibilisation. Alors, l'approche que nous avons choisie d'utiliser est de cibler les jeunes familles et les écoliers par le biais d'une variété de programmes dans le cadre du programme scolaire. Par exemple, nous avons un laissez-passer pour les élèves de 8^e année qui leur permet de venir gratuitement, avec leur famille, dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Alors, une façon de susciter de l'intérêt par l'intermédiaire des enfants est de faire en sorte que leur famille puisse venir dans ces endroits.

De même, apprendre à faire du camping est une activité que beaucoup de gens associent à une expérience traditionnelle dans un parc national, mais qui comporte beaucoup de défis pour les immigrants récents ou les nouveaux Canadiens. Alors, nous utilisons nos terrains dans un lieu historique national situé en plein centre-ville de grands centres urbains. Par exemple, nous avons organisé une séance d'apprentissage du camping à la Citadelle d'Halifax où, en collaboration avec Mountain Equipment Co-op et Canadian Tire, nous avons installé des tentes.

Il y avait des gens là-bas qui ont permis à des jeunes familles, ou à des familles moins jeunes, de venir vivre une expérience de camping. Certains d'entre nous ont appris à camper en couchant dans la cour arrière. Mais ce n'est plus nécessairement quelque chose que les gens font. Alors, de cette façon, nous leur offrons une occasion d'en faire l'expérience. Il s'agit d'un point d'entrée sur la possibilité d'en découvrir davantage au sujet de la nature du Canada et de visiter un parc national.

De la même manière, comme l'a dit Mme Reid, lorsque nous élaborons des programmes d'interprétation dans nos lieux historiques nationaux, nous cherchons à bâtir un pont entre la réalité des pays d'où ils viennent et l'histoire du Canada. Premièrement, nous présentons des voix multiples dont nous avons parlé — non pas seulement une histoire, mais tous les éléments de l'histoire — et nous leur donnons également un point de référence par rapport à l'histoire du pays d'où ils viennent.

Par exemple, nous expliquons un événement militaire ou un changement social dans un contexte qui leur parle et qui est pertinent en fonction de leurs points de référence. Nous avons constaté que

cette approche était très efficace parce qu'elle leur permet de découvrir le Canada initialement à partir de leur propre perspective et à leurs conditions, pour en faire une expérience personnelle. Ils sortent de cette expérience avec une meilleure idée du Canada, de leur place au sein du Canada et de la place du Canada dans le monde.

• (1240)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gill.

Monsieur Cash, vous avez cinq minutes.

M. Andrew Cash (Davenport, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci à tous de votre présence ici.

J'ai quelques questions pour Mme Kenny.

[Français]

Vous avez parlé de la mise sur pied d'une commission qui aurait la responsabilité de coordonner les activités entourant les célébrations du 150^e anniversaire.

Pourquoi insistez-vous sur le fait que les communautés francophones et acadienne doivent y être représentées? Pourriez-vous nous en dire davantage sur la composition que vous proposeriez pour cette commission?

Mme Marie-France Kenny: Merci de votre question.

Je l'ai dit tout à l'heure, je suis une Fransaskoise. Je suis une Québécoise d'origine et je dois vous dire que la vision au Québec d'un Canada bilingue et la vision qu'en ont les francophones de l'extérieur du Québec sont totalement différentes. On a souvent l'impression que, au gouvernement comme ailleurs, on pense qu'au Québec les choses se passent en français et qu'il y a

[Traduction]

le reste du Canada. Eh bien, je vis dans le reste du Canada. Je suis une francophone fière. Je suis bilingue, mais je suis une francophone fière.

[Français]

Ma francophonie, je la vis différemment des gens du Québec. Je ne prétendrais pas aujourd'hui représenter quelqu'un qui vient du Québec ou son opinion. Je m'attends à ce qu'on respecte le fait que le Québécois ne représente pas à lui seul la francophonie canadienne.

Chez nous, on a des artistes comme partout au pays. On est 2,5 millions d'individus à parler français à l'extérieur du Québec. Il faudrait qu'on reconnaisse les différences entre le Québec et nous. Cela étant dit, nous aimons beaucoup le Québec, c'est un partenaire sur plusieurs points. Mais on est complètement différents. Donc, on ne voudrait pas qu'on pense, parce qu'on a quelqu'un du Québec qui parle français au sein d'une commission, que les communautés francophones et acadienne y sont représentées.

Je voudrais insister aussi sur un autre fait. On a parlé des différentes composantes de la société. Pour nous, c'est important que les Premières nations et la communauté métisse y soient représentées également.

Quand je viens ici comme Canadienne, oui, je représente les communautés francophones et acadienne, mais pour moi, c'est d'abord un principe de justice, d'équité. On doit tenir compte de tout le monde. On n'est pas des minorités.

Je suis une fière Canadienne qui contribue. D'ailleurs, le chèque d'impôt que je vais aller signer demain le prouve. Je contribue au même titre que n'importe quel membre de la société canadienne aujourd'hui. C'est la même chose pour les nouveaux arrivants, pour nos Premières nations et pour tout le monde. Nous contribuons à notre façon à l'essor économique et culturel ainsi qu'au patrimoine de ce pays. Je ne vois pas de minorités dans notre pays. On est des citoyens à part entière.

[Traduction]

M. Andrew Cash: Merci.

Vous avez également fait allusion à l'importance, lorsque des accords sont signés avec les provinces et avec les intervenants, de faire en sorte que la dualité linguistique de notre pays fasse partie intégrante de ces accords.

Pouvez-vous nous en parler davantage et nous dire pourquoi c'est important?

Mme Marie-France Kenny: Nous avons une Loi sur les langues officielles depuis 42 ans. Les gouvernements, tous les gouvernements, ont pris, timidement, des engagements. Nous prenons des engagements et nous fournissons des fonds, mais lorsque le gouvernement fédéral donne des fonds à une province, il doit inclure le volet des langues officielles ou la disposition sur la dualité linguistique qui dit: « Vous savez quoi? Si nous vous donnons de l'argent pour un projet patrimonial quelconque, il faut qu'il soit bilingue. Si nous fournissons des fonds pour les célébrations, elles doivent être bilingues ».

Certaines personnes diront que ce n'est pas possible dans l'ensemble du pays. Eh bien, c'est possible. Comme je l'ai dit, nous sommes 2,5 millions. Mais lorsque nous avons fait le relais de la flamme olympique, nous avons touché 95 p. 100 du pays; je ne me souviens plus du chiffre exact, mais je pense que nous étions à 10 ou à 25 km de tous les Canadiens partout au pays. Toutes ces célébrations se sont déroulées dans les deux langues officielles.

Alors, c'est important également si nous allons donner de l'argent à une province pour redistribution entre les différents éléments. Il y a des francophones dans chacune des provinces et dans chacun des territoires. Nous voulons participer à ces célébrations. Nous sommes fiers d'être Canadiens. Nous voulons célébrer, comme tout le monde. Nous voulons appuyer des événements où les francophones célèbrent, mais également des événements où les francophones, les anglophones, les Premières nations et n'importe quel Canadien peuvent célébrer, échanger et dialoguer ensemble. Je pense que c'est là l'élément important.

• (1245)

Le président: Il vous reste 15 secondes, monsieur Cash.

M. Andrew Cash: Très bien.

J'aimerais vous remercier de votre présence ici.

Le président: Monsieur Calandra.

M. Paul Calandra (Oak Ridges—Markham, PCC): Je vais, en fait, poser une question égoïste aux gens du chemin de fer. Elle n'a rien à voir avec le 150^e anniversaire.

J'espère qu'il n'y aura pas de rappel au Règlement. Je vais essayer de la poser avant.

Une voix: [Note de la rédaction: inaudible]

Mme Rathika Sitsabaiesan (Scarborough—Rouge River, NDP): Paul, avons-nous un rappel au Règlement...?

Des voix: Oh, oh!

M. Paul Calandra: Dans ma circonscription, nous avons le wagon Acadia, au musée de Markham. On me dit que ce wagon était utilisé par les gouverneurs généraux, et qu'il a certainement été utilisé par les premiers ministres Diefenbaker et Pearson. Je crois que le premier ministre Trudeau a été la dernière personne à avoir utilisé l'Acadia. C'est un train spectaculaire, merveilleux, construit dans les années 1920.

Le wagon a désespérément besoin d'aide, mais, de toute évidence, au musée de Markham, nous n'avons pas l'expertise pour le faire. Je me demande si vous n'auriez pas des gens disponibles qui pourraient venir nous conseiller sur la façon dont nous pourrions remettre ce train en état et combien il en coûterait pour le faire.

Dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire du Canada, est-ce quelque chose que le musée de Markham devrait envisager de faire? Y a-t-il d'autres exemples de trains d'une telle beauté qui auraient besoin d'une cure de rajeunissement?

M. Garry Anderson: Je peux essayer de répondre.

Vous pouvez faire tout ce que vous voulez avec de l'argent.

Des voix: Oh, oh!

M. Paul Calandra: Oui.

M. Garry Anderson: Nous avons fait beaucoup de travail à cet égard, et je pense que le Musée ferroviaire canadien en a fait beaucoup plus. Nous avons fait du travail spécifique sur des intérieurs de certains wagons avec des lambris, ce qui est très fragile. Nous pourrions offrir certains conseils, mais nous sommes situés beaucoup plus loin; alors, il y aurait des frais de voyage.

Montréal est plus proche et ces gens pourraient vouloir faire des observations.

[Français]

Mme Marie-Claude Reid: Nous pourrions offrir des conseils sur la façon de restaurer un véhicule ferroviaire. Nous faisons ce genre de travail au musée. Cependant, nos installations sont très petites. Nous demandons souvent à nos bénévoles une énorme contribution, en temps, pour restaurer un véhicule. Ça varie selon le type de véhicule, son état, etc. Les coûts pour un seul véhicule peuvent atteindre 200 000 \$. Ce n'est pas simple. S'il y a plusieurs véhicules, il faut disposer d'un très gros budget et de beaucoup de temps. En effet, ça ne se fait pas en criant ciseau. Il y a aussi toute la dynamique entourant le déplacement des véhicules qui doivent être restaurés. Certaines entreprises peuvent collaborer à la restauration, mais il y a quand même de la recherche à faire.

Quoi qu'il en soit, nous ne faisons pas ce travail pour les autres, en temps normal, mais nous pourrions collaborer à l'élaboration des dossiers et d'une stratégie.

[Traduction]

M. Paul Calandra: Merci, monsieur Gill et madame Bélanger.

Beaucoup plus tôt, des témoins ont déclaré que la façon dont le comité olympique avait collaboré avec les Premières nations était nettement supérieure à ce qui avait été fait auparavant.

Je vais vous poser deux questions, et je vais permettre à tous d'y répondre, mais je commencerai par M. Gill.

Manifestement, nous pouvons utiliser les Olympiques pour illustrer comment nous devrions travailler avec les Premières Nations à l'avenir. La question que, pour être précis, j'adresse à vous tous est la suivante: le 150^e anniversaire représente-t-il une occasion pour les petits musées, et peut-être les grands, de célébrer 150 ans d'histoire, ou est-ce plutôt une occasion d'examiner quelques-uns des problèmes que vous pouvez affronter?

Peut-être que l'un des avantages de planifier le 150^e anniversaire consiste à résoudre certaines des difficultés que nous éprouvons, qu'elles soient liées au financement des petits musées ou à nos rapports historiques avec les Premières nations. Si vous deviez choisir l'un ou l'autre de ces objectifs, lequel souhaiteriez-vous réaliser dans le cadre du 150^e anniversaire? Cet anniversaire ne doit pas nécessairement être uniquement une occasion de faire la fête en 2017. Ma question s'applique également à la communauté francophone et à la communauté acadienne.

• (1250)

Mme Marie-France Kenny: Il est merveilleux de pouvoir célébrer cet anniversaire, mais nous pourrions également en profiter pour redresser certaines injustices. Je ne parle pas précisément des francophones, mais de n'importe laquelle des injustices qui ont été commises au cours des 150 dernières années. Cela contribuerait grandement à rétablir ma fierté.

Je suis fière. J'ai dit que j'étais très fière d'être Canadienne. Je le serai même encore plus à l'occasion du 150^e anniversaire du Canada. Il en va de même pour tous les éléments de la société. Nous voulons que les Canadiens soient fiers de leur pays.

Notre histoire comprend certains événements dont j'ai plutôt honte, en tant que Canadienne, et d'autres dont je suis vraiment fière. Je ne m'exprime pas en tant que présidente de la fédération, mais en tant que Canadienne. Si nous pouvions corriger certaines des erreurs commises au cours des 150 dernières années, dieu que je célébrerais, et je paierais même pour ces célébrations.

Le président: Merci, monsieur Calandra.

Madame Sitsabaiesan.

Mme Rathika Sitsabaiesan: Merci, monsieur le président. Je remercie tous nos témoins de leur présence aujourd'hui.

J'adresse ma première question à Exporail. Depuis que, comme vous l'avez mentionnée dans vos observations préliminaires, la motion visant à reconnaître officiellement Exporail comme étant le musée ferroviaire national a été adoptée par le Parlement en février 2007, des mesures ont-elles été prises pour répondre à la motion, pour paver la voie?

M. Stephen Cheasley (président, Exporail, Musée ferroviaire canadien): Je suis content que vous me posiez cette question, parce que j'assistais aux séances du comité lorsque la question a été soulevée il y a cinq ans. À cette époque, votre comité tenait une audience visant à examiner le rapport que la vérificatrice générale avait publié concernant la détérioration de notre patrimoine canadien. Le comité s'était réuni pour étudier la question.

Votre comité recommandait, entre autres, que l'histoire ferroviaire du Canada soit préservée et qu'Exporail devienne le musée ferroviaire national. Ces recommandations ont été présentées au Parlement et adoptées par celui-ci.

Ensuite nous avons rencontré Bev Oda, qui était ministre du Patrimoine canadien à l'époque. Elle a recommandé que nous nous réunissions avec des représentants du Musée des sciences et de la technologie afin d'élaborer une proposition que les représentants du musée pourraient lui faire parvenir par la suite, ce qu'ils ont fait.

Nous avons donc rencontré les représentants du musée. Ensemble, nous avons examiné la façon dont nous pourrions intégrer les collections ferroviaires, et nous avons élaboré une proposition qui, selon nous, était excellente.

Ensuite, les représentants du musée l'ont remis au ministre mais, entre temps, le ministre du Patrimoine canadien avait changé, et c'était M. Moore qui occupait le poste. Après avoir examiné la proposition, il a communiqué avec nous et a déclaré que, malheureusement, le ministère ne disposait pas des fonds nécessaires pour mener à bien ce projet, et c'est là que les choses se sont arrêtées. C'était il y a cinq ans.

Mme Rathika Sitsabaiesan: C'était il y a cinq ans et, depuis, rien n'a permis à cette reconnaissance officielle d'avoir lieu.

Toutefois, vous avez mentionné dans votre exposé qu'il serait bien qu'Exporail soit reconnu officiellement et en bonne et due forme dans le cadre des festivités organisées pour le 150^e anniversaire.

Ma question s'adresse à Exporail et au Museum of Rail Travel. Vous avez mentionné tous les deux que, si quelque chose avait contribué au développement de notre pays, c'était bien le chemin de fer allant de la côte Est à la côte Ouest. Vous avez suggéré que les musées participent aux célébrations du 150^e anniversaire.

Vos musées seront-ils toujours viables financièrement lorsque nous célébrerons le 150^e anniversaire, et par la suite? Si vous pensez que ce ne sera pas le cas, de quoi pensez-vous avoir besoin pour vous assurer de survivre jusque-là?

M. Garry Anderson: Jusqu'à un certain point, nous sommes déjà autosuffisants, mais notre image n'est pas très développée. Il faut que nous attirions non seulement l'attention de la population locale — qui représente une clientèle restreinte —, mais aussi celle de nombreux voyageurs.

Je tiens à signaler l'un des problèmes que nous rencontrons. Je pense que, parce que les musées ferroviaires canadiens exposent de très grosses pièces, les gens ont l'impression qu'il est très difficile pour bon nombre d'entre eux de conserver ces pièces dans un état présentable, à moins que leurs collections ne soient exposées dans des bâtiments, ce qui est maintenant le cas pour le MFC. Bon nombre de ces collections, dont les nôtres, sont toujours exposées dehors, mais nous entretenons magnifiquement l'intérieur de nos trains. C'est là que sont investis les fonds alloués pour les mesures de contrôle environnemental.

Il est beaucoup plus difficile d'entretenir l'extérieur des trains, et les travaux d'entretien sont plus superficiels. Je crois que cela entraîne les Canadiens à penser que les musées ferroviaires manquent peut-être de professionnalisme. Bon nombre d'entre eux ont l'air d'être à bout de souffle. Mais certains se débrouillent bien. Une aide financière serait utile, mais je pense qu'en rehaussant l'image et l'importance des chemins de fer et de quelques-unes des grandes collections canadiennes, cela aiderait divers musées à améliorer eux-mêmes leur sort.

Il faut vraiment que nous développions davantage notre image, et nous pourrions le faire à l'aide d'une partie des fonds que nous recevons pour les célébrations.

•(1255)

[Français]

Mme Marie-Claude Reid: Nous recevons de l'aide du gouvernement du Québec. Il s'agit d'une subvention de fonctionnement qu'on nous octroie depuis 35 ans déjà pour nous aider à réaliser nos projets. Nous ne vous cacherons pas que depuis l'agrandissement, en 2004, les frais d'entretien, soit simplement l'assurance et le chauffage, nous coûtent près de 490 000 \$ par année. Or nous recevons 490 000 \$ temporairement. Nous obtenons 25 p. 100 de notre financement du gouvernement du Québec. Pour le reste, il s'agit de dons et des frais d'entrée du musée.

On a parlé d'un laissez-passer, et ça nous intéresse, mais pour visiter notre musée, un adulte doit déboursier 17 \$. C'est très cher, selon la norme des musées, mais pour obtenir du financement, nous devons faire de la location, des mariages, du cinéma, beaucoup de recherche de dons, bref tout ce qu'il nous est possible de faire.

[Traduction]

Mme Rathika Sitsabaiesan: Pardon, je dois vous interrompre, parce que je sais que mon temps de parole tire à sa fin.

Le président: J'ai horreur de vous interrompre, mais votre temps est écoulé.

Monsieur Calandra, vous disposez de quelques minutes seulement.

M. Paul Calandra: Je vais poser une question, après quoi, monsieur Gill, vous pourrez intervenir et finir de répondre à la question.

Madame Kenny, j'ai l'impression que les témoignages nous laissent entendre que nous devrions également mettre un peu plus l'accent sur la façon dont nous pourrions intégrer les langues officielles dans les célébrations du 150^e anniversaire. Je vais présumer que vous vous entendez avec moi pour dire que nous devrions peut-être examiner la question des langues officielles et envisager séparément de faire quelque chose à cet égard, à l'occasion du 150^e anniversaire du Canada.

Mme Marie-France Kenny: Je pense que les langues officielles devraient déjà faire partie de tout ce que le gouvernement fédéral entreprend et que cela ne devrait pas changer.

Plus tôt, vous demandiez si nous devrions corriger... Cela fait 42 ans que notre merveilleuse Loi sur les langues officielles existe. Et pourtant, en 42 ans, aucun gouvernement ne l'a appliquée dans son intégrité. Bon nombre de nos institutions fédérales négligent de prendre des mesures aussi simples que celle de demander à leur personnel de dire « Allô, bonjour » lorsqu'ils répondent à leurs clients. La seule chose que nous devons corriger, c'est la volonté des gens, et non le financement.

Je suis une ancienne employée du gouvernement fédéral. À l'époque, nous gérons le programme national des langues officielles d'une société d'État de la Saskatchewan, et je vous laisse découvrir celle dont il s'agit. Nous avons réussi à le faire. Le commissaire aux langues officielles a remis à John Ryan, le premier dirigeant unilingue anglais de l'époque, le Prix Léon du leadership.

Il n'est pas nécessaire d'être bilingue, et on ne s'attend pas à ce que tout le monde le soit. Je respecte le droit que toute personne a d'enseigner à ses enfants la langue de son choix, à condition que mes droits, en tant que francophone, soient respectés.

Si nous avons été en mesure de remporter, en Saskatchewan, le Prix Léon du leadership pour les langues officielles, je ne vois aucune raison pour que nous soyons dans l'impossibilité de faire la même chose ici, à Ottawa, ou partout au Canada. Comme je l'ai indiqué, tout ce qu'il a fallu, c'est qu'une personne tout en haut de l'échelle fasse preuve de bonne volonté. Toutefois, au cours de ces 42 ans, nous ne sommes pas parvenus à appliquer correctement la loi.

Le jour où nous commencerons à le faire, je serai très fière de mon pays. Je le suis déjà, mais je le serai davantage.

•(1300)

Le président: Merci, monsieur Calandra.

J'aimerais remercier nos témoins.

La séance était notre dernière occasion d'entendre des témoignages sur le 150^e anniversaire du Canada. Nous allons maintenant préparer notre rapport. Je vous remercie donc de vos commentaires.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>